

La présente Entente relative à l'inscription, ainsi que les annexes ci-jointes (collectivement appelés « **Entente relative à l'inscription** » ou « **Entente** ») est conclue à la date de signature ci-dessous entre OPENLANE Inc., une compagnie du Delaware (« **OPENLANE** ») et une entité dont la principale activité commerciale est la vente de véhicules automobiles (« **cessionnaire** ») ou une entité dont la principale activité commerciale est autre que la vente de véhicules automobiles (« **consignateur non-cessionnaire** ») ci-dessous (dans les deux cas, le « **participant admissible** »). Après avoir rempli la présente Entente, veuillez envoyer celle-ci, par télécopieur au numéro 416-646-3016 ou par courriel à l'adresse registrationscanada@openlane.com, accompagnée (i) de l'Annexe A (Modalités additionnelles), (ii) de l'Annexe B (Choix conjoint) et (iii) d'une copie de la licence du concessionnaire dans le cas d'un concessionnaire. Nous communiquerons avec vous sous peu pour vous faire part du (des) nom(s) d'utilisateur et du (des) mot(s) de passe. Merci d'utiliser OPENLANE!

***** Inclure une copie de votre licence valide et courante *****

Section I. Renseignements concernant le Participant admissible

Genre d'entité (cochez une seule case) : <input type="checkbox"/> Concessionnaire de véhicules automobiles <input type="checkbox"/> Consignateur non-cessionnaire			
Dans le cas d'un concessionnaire (cochez une seule case)	Dans le cas d'un concessionnaire : volume mensuel total pour les véhicules d'occasion au détail et au gros (cochez une seule case)	Dans le cas d'un consignateur non-cessionnaire (cochez une seule case)	Entité commerciale (cochez une seule case)
<input type="checkbox"/> Établissement franchisé du fabricant	<input type="checkbox"/> Plus de 100	<input type="checkbox"/> Institution financière	<input type="checkbox"/> Corporation / Compagnie LLC
<input type="checkbox"/> Autre entreprise franchisée	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> Parc automobile	<input type="checkbox"/> Compagnie à responsabilité limitée
<input type="checkbox"/> Indépendant	<input type="checkbox"/> Moins de 50	<input type="checkbox"/> Autre: _____	<input type="checkbox"/> Autre: _____
Nom du concessionnaire ou du consignateur non-cessionnaire (dénomination sociale au complet, en lettres moulées) :			Province ou pays d'incorporation :
Faisant affaire sous le nom de (s'il y a lieu) :			Code de commerçant (si applicable) :

Concession(s) du fabricant (s'il s'agit d'un établissement d'un fabricant de véhicules neufs) : _____

Adresse municipale : _____ Ville : _____ Prov. : _____ C.P. : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____ Ville : _____ Prov. : _____ C.P. : _____

Nom du contact principal / contrôleur pour facturation : _____ Numéro TVP/TVQ : _____

Numéro TPS : _____ Numéro TVH : _____ Numéro IUVU : _____

Téléphone (ligne directe) : _____ Téléphone (ligne directe) : _____ Adresse électronique : _____

Adresse Web : _____

Section II – Utilisateurs autorisés

Veuillez remplir le tableau des utilisateurs autorisés ci-dessous en entrant le nom et les renseignements pertinents des personnes à qui le participant admissible autorise l'accès à la vente aux enchères en ligne d'OPENLANE.ca (les « **Enchères** ») en son nom.

	Utilisateur autorisé 1	Utilisateur autorisé 2 (s'il y a lieu)	Utilisateur autorisé 3 (s'il y a lieu)
Nom légal au complet			
Titre			
Adresse électronique			
Numéro de téléphone au bureau			
Numéro de téléphone cellulaire			
Numéro de télécopieur			
Nom de Représentant OPENLANE			
Autorisation (cochez toutes les cases applicables)	<input type="checkbox"/> Acheter (cessionnaires seulement) <input type="checkbox"/> Inscrire et vendre	<input type="checkbox"/> Acheter (cessionnaires seulement) <input type="checkbox"/> Inscrire et vendre	<input type="checkbox"/> Acheter (cessionnaires seulement) <input type="checkbox"/> Inscrire et vendre

Le tableau des utilisateurs autorisés ci-dessus constitue une liste complète des personnes (chacune étant un « utilisateur autorisé ») qui sont autorisées à inscrire, vendre et/ou acheter des véhicules ou autrement agir au nom du participant admissible en ce qui concerne la vente aux enchères à compter de la date de la présente Entente. En signant ci-dessous, le participant admissible convient de se conformer à toutes les modalités et conditions de la présente Entente relative à l'inscription et de l'Annexe A ci-jointe ainsi qu'aux Modalités et conditions d'utilisation.

Signature du Directeur général / propriétaire en titre / ou autre représentant financier autorisé :

_____ Date: _____ Date: _____

Nom légal au complet (en lettres moulées) _____ Titre: _____

Annexe A (Modalités additionnelles)

Les parties aux présentes acceptent les modalités additionnelles suivantes :

- Accès à la vente aux enchères; Utilisateurs autorisés.** Le participant admissible convient que l'utilisation de la vente aux enchères et toutes les transactions faites par l'entremise de la vente aux enchères sont effectuées au nom du participant admissible par un ou plusieurs utilisateurs autorisés. Le participant admissible est responsable de toutes les actions, omissions et inactions de ses utilisateurs autorisés, y compris toutes les tierces parties qu'il désigne en tant qu'utilisateurs autorisés. Le participant admissible est responsable de toutes les actions effectuées par toute personne qui se sert du code d'identification et du mot de passe attribués à un utilisateur autorisé qui a été inscrit par le participant admissible. Le participant admissible avisera OPENLANE immédiatement de toute divulgation ou utilisation non autorisée du code d'identification ou mot de passe d'un utilisateur.
- Modalités d'utilisation.** Le participant admissible reconnaît et convient qu'il est lié par les modalités et conditions d'utilisation figurant dans le site www.openlane.ca d'OPENLANE (les « modalités d'utilisation »), et que ces modalités d'utilisation peuvent être modifiées de temps à autre par OPENLANE. Les modalités d'utilisation font partie de la présente Entente et sont pleinement en vigueur comme si elles étaient entièrement incorporées dans la présente Entente. En signant la présente Entente, le participant admissible deviendra un « participant admissible » en vertu des modalités d'utilisation.
- Conduite des affaires.** Aussi longtemps que OPENLANE n'est pas informé d'un changement concernant la validité de l'autorité du participant admissible ou de tout utilisateur autorisé ou autre personne présentée comme étant un représentant du participant admissible, OPENLANE : (i) peut se fonder sur ladite signature autorisée et agir en s'appuyant sur celle-ci et/ou toute communication orale, écrite, électronique ou autre communication concernant la vente aux enchères soi-disant envoyée par le participant admissible et/ou tout utilisateur autorisé ou personne présentée comme étant un représentant du participant admissible, et (ii) ne possède aucune obligation d'effectuer une vérification, enquête ou confirmation concernant toute signature ou communication et ce, auprès du participant admissible, de tout utilisateur autorisé ou autre personne présentée comme étant un représentant du participant admissible. OPENLANE peut faire des affaires avec le participant admissible par l'entremise de l'utilisation (non exclusif) de moyens électroniques, informatiques, numériques ou autres méthodes sans papier, y compris l'utilisation en toute bonne foi du courrier électronique, de la transmission par télécopieur, de l'appareil téléphonique ou autres méthodes normales et régulières de communication sans confirmation ou authentification de la communication par la réception d'une signature originale, d'un document original, d'une pièce justificative ou autrement.
- Méthode de paiement.** Le concessionnaire choisit d'effectuer les paiements concernant les achats de véhicules par l'entremise de la vente aux enchères à l'aide de la (des) méthode(s) de paiement indiquée(s) sur le formulaire précisant la méthode de paiement pour les achats et/ou la méthode de paiement pour le compte de financement. Si le concessionnaire choisit de payer par chèque, le concessionnaire autorise OPENLANE par les présentes à effectuer une vérification de sa solvabilité et/ou une vérification de son crédit auprès de sa banque comme OPENLANE le juge raisonnablement nécessaire, et autorise par les présentes la banque ou l'institution financière, qui figure sur le formulaire indiquant la méthode de paiement, à vérifier les renseignements bancaires que le concessionnaire a indiqués sur le formulaire de transferts électronique des fonds (TÉF) et retourner ce formulaire directement à OPENLANE sans délai suite à la demande raisonnable d'OPENLANE durant la période de validité de la présente Entente.
- Sûreté réelle.** Pour garantir le paiement et l'exécution des obligations actuelles et futures du concessionnaire envers OPENLANE par rapport à la vente aux enchères (« obligations concernant la vente aux enchères »), le concessionnaire par les présentes accorde à OPENLANE une sûreté réelle sur chaque véhicule acheté par l'entremise de la vente aux enchères (« Garantie réelle ») jusqu'à ce que le prix d'achat intégral du véhicule soit irrévocablement payé. Si le concessionnaire manque à ses obligations concernant la vente aux enchères, en plus de tous les autres droits et recours prévus par la loi, OPENLANE possède les recours dont dispose un créancier garanti.
- Délégation de pouvoir.** Le participant admissible nomme par les présentes OPENLANE et son représentant désigné, son fondé de pouvoir de fait pour agir en son nom et dans son intérêt afin (i) de remplir et signer les documents de transfert de propriété, (ii) d'agir en fonction des directives des utilisateurs autorisés concernant la vente aux enchères, et (iii) d'autrement fournir, à la demande du participant admissible, les services aux termes des présentes, y compris, mais non de façon limitative, la création des pages de renseignements des véhicules et/ou d'effectuer la mise en vente aux enchères du véhicule au nom du participant admissible (sous réserve de l'approbation préalable d'OPENLANE). La responsabilité d'OPENLANE concernant tous les services fournis à la demande du participant admissible ou non, se limite tel que prévu aux termes des Modalités d'utilisation. À moins d'indication contraire par écrit de la part du participant admissible, en signant les documents de transfert de propriété au nom du participant admissible, OPENLANE et son représentant désigné sont responsables de relever le kilométrage qui figure sur la photo du compteur kilométrique / du tableau de bord de chaque véhicule ou de la façon dont le participant admissible l'a demandé par écrit, afin de confirmer le kilométrage actuel et exact du véhicule. Le participant admissible déclare que les renseignements concernant le kilométrage et tout autre critère pour la mise en vente des véhicules qu'il fournit sont vrais et exacts.
- Tiers fournisseurs de services.** OPENLANE peut périodiquement présenter divers tiers fournisseurs de services au participant admissible uniquement pour répondre ses besoins. Le participant admissible peut, à son gré, retenir les services de ces tiers fournisseurs de services pour, entre autres, l'inscription aux fins de vente, l'inspection et/ou le transport des véhicules. Ces tiers fournisseurs peuvent recevoir un forfait de la part d'OPENLANE dans certaines circonstances. OPENLANE ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie quant aux qualifications et à la performance de ces tiers fournisseurs de services. En ce qui concerne les relations entre le participant admissible, d'une part, et OPENLANE, d'autre part, le participant admissible demeure responsable de se conformer à tous les aspects des Modalités d'utilisation (y compris les obligations concernant les déclarations complètes et exactes en rapport avec les véhicules et le transport des véhicules) nonobstant l'utilisation de tout tiers fournisseur de services. Le participant admissible peut nommer un tiers fournisseur de services pour agir en son nom concernant certains aspects de la vente aux enchères en remplissant, signant et soumettant les formulaires appropriés qui sont disponibles dans le site Web OPENLANE.ca.
- Langue applicable.** Les parties consentent à ce que la langue applicable pour cette Entente soit l'anglais, même si une traduction existe présentement ou sera faite dans le futur et même si la présente Entente a été signée dans d'autres langues, et consentent aussi à ce que tous les documents et toutes les communications ainsi prévus ou s'y rapportant soient rédigés en anglais.
- Divers.** La présente Entente est régie et interprétée selon les lois de la province d'Ontario et les lois du Canada qui y sont applicables, et sera traitée à tous égards comme un contrat conclu en Ontario, pour ce qui a rapport aux conflits de lois. Sous réserve des dispositions des Modalités d'utilisation concernant les litiges d'achat, le participant admissible accepte irrévocablement par les présentes la compétence des tribunaux de la province d'Ontario. Tout avis aux termes de la présente Entente sera considéré avoir été donné par une partie lorsque l'avis est livré en personne ou envoyé par service de messagerie avec livraison le jour suivant, par télécopieur ou par courrier recommandé ou certifié aux adresses indiquées dans la présente Entente et sera en vigueur sur réception. Sauf tel que prévu à l'article 2, la présente Entente ne peut pas être modifiée sauf par un avis par écrit signé par les deux parties. La présente Entente peut être exécutée en un ou plusieurs exemplaires, y compris des fac-similés, et chacun de ceux-ci constituera un double original, mais tous ceux-ci, mis ensemble, constitueront un seul instrument. Les modalités et conditions contenues dans les présentes, y compris les Modalités d'utilisation et tous les appendices et annexes ci-joints, représentent l'intégralité de l'entente entre les parties en ce qui concerne l'objet des présentes, et elles remplacent toutes conventions et accords antérieurs et contemporains, qu'ils soient écrits ou verbaux, entre les parties aux présentes en rapport avec l'objet de la présente Entente. Les parties à la présente Entente sont des entrepreneurs indépendants, et la présente Entente n'établit aucune relation de partenariat, de coentreprise, d'emploi, de franchise ou d'agence entre les parties. Dans le cas d'une poursuite, d'une action ou d'un arbitrage aux termes de la présente Entente, la partie gagnante aura droit à recevoir un remboursement des frais d'une telle poursuite, action ou arbitrage, y compris les frais judiciaires et honoraires d'avocat. Le participant admissible ne peut pas transférer ou céder la présente Entente sans le consentement préalable par écrit d'OPENLANE. L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à la présente Entente au moyen d'un avis préalable par écrit à l'autre partie; par contre, les obligations de paiement et d'indemnisation demeureront en vigueur suite à la terminaison de la présente entente.

INITIALES DU PARTICIPANT ADMISSIBLE : _____ (Apposez vos initiales et envoyez cet Annexe avec l'Entente relative à l'inscription signée)

